



## Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1. Débitrice: **VOYAGES REMY ZAHLER SA**, Av. d'Ouchy 23,  
1006 Lausanne
2. Sursis concordataire prolongé le: 19.09.2014
3. Sursis concordataire prolongé de: 6 mois
4. **Remarques:** LA PRESIDENTE DU TRIBUNAL DE L'ARRON-  
DISSEMENT DE LAUSANNE  
Sursis concordataire 293 LP  
Par décision du 4 septembre 2014, communiquée le  
19 septembre 2014, la présidente du Tribunal d'arrondisse-  
ment de Lausanne accorde à VOYAGES REMY ZAHLER SA, Av.  
d'Ouchy 23, 1006 Lausanne, une prolongation de six mois du  
sursis concordataire accordé par décision du 7 mars 2014, à  
compter de l'expédition de la présente décision, maintient la  
suspension des poursuites ainsi que le mandat du commiss-  
aire au sursis Henri Fracheboud, Ch. de Prévondens 4, 1521  
Curtilles.  
Une nouvelle audience est fixée au jeudi 19 mars 2015 à 10:00  
heures.  
  
Tribunal d'arrondissement de Lausanne  
1014 Lausanne Adm cant

01727477

